

CONSEIL COMMUNAL EST

COMPTE-RENDU

RÉUNION RESTREINTE

DU 11 AVRIL 2019

Introduction et présentation de l'ordre du jour par Mme IRIART :

- 1- Ménage ta ville
- 2 - Arceaux à vélos
- 3 – Radars pédagogiques
- 4 - Plan potelets
- 5 - Végétalisation du quartier
- 6 – Demandes des habitants du Conseil Communal Est

1– Actualité : présentation de l'opération Ménage ta ville, grand week-end de civisme autour de la propreté qui aura lieu les 4 et 5 mai prochains :

- le Samedi 4 mai : GRANDE MATINÉE NETTOYAGE - inscription sur journeeproprete@talence.fr

- à partir de 9h30 : les participants sont invités à se rendre dans les 15 points de collecte installés dans la ville pour participer au nettoyage de leur quartier.

Pour trouver le point de rendez-vous le plus proche de son domicile : <https://www.talence.fr/menage-ta-ville/>

Un référent est présent sur chaque point de collecte pour remettre le matériel de nettoyage, entièrement fourni par la ville (pinces, gants, sacs poubelles), et organiser la répartition des volontaires dans le quartier.

- À 13h00 : Un buffet campagnard est offert à tous les participants salle Robespierre (41 rue Dourout).

- le Dimanche 5 mai : COURSEZ VOS DÉCHETS

- à partir de 9h45 : rendez-vous au bois de Thouars (sur le parking du stade d'athlétisme) où quatre parcours de course à pied adaptés à tous niveaux et publics sont proposés pour ramasser les déchets dans le bois.
- à 11h00 : une collation est offerte sur place à l'ensemble des participants, autour d'une animation sur le civisme et le tri des déchets.

2 – Validation des propositions d'emplacements d'arceaux à vélos dans le secteur Est, suite aux balades urbaines effectuées par les membres du Conseil Communal Est :

- place 14-18 : 3 arceaux seront installés sur la place face à la pharmacie.
- parc du Couvent : pas d'installation possible car le parc est classé en EBC, interdisant tout support béton.
- rue Clément Thomas : 5 arceaux seront installés sur la partie enherbée face au Stud'hotel.

- carrefour Crespy : une fois l'aménagement du carrefour en giratoire, 4 arceaux seront prévus sur l'ilôt devant le cabinet d'ophtalmologie.
- rond-point Plume-la-Poule : une fois la restructuration du rond-point terminée dans le cadre de la requalification de la rue Peydavant, 2 arceaux seront installés sur l'espace vert côté centre commercial, face au pub anglais.
- cimetière : 3 arceaux à prévoir vers l'entrée rue Bourgès. Aucun arceau prévu rue Bahus (en cas de besoin, la demande sera étudiée).

3 – Radars pédagogiques : validation des propositions d'emplacements

Rappel de l'intérêt du dispositif qui permet de réaliser pendant 6 semaines des comptages horaires du trafic et d'enregistrer les vitesses. L'alimentation est autonome par plaque photovoltaïque.

Deux radars sont installés en même temps :

- 1ère programmation = rue Frédéric Sévène dans la portion Petit chemin d'Ars – Route de Toulouse dans le sens Talence > Bordeaux + rue Dourout
- 2ème programmation = rue Lamartine entre Arnoz et Ambroise Paré + rue Goblet.

4 – Validation du plan potelets, avec des perspectives d'installation pour fin 2019 :

- voie d'accès au Quadrige :
 - la pose de potelets n'est pas retenue en raison du linéaire trop important et de la nécessité de couler du béton sur le sol calcaire. Seuls des potelets au début de la voie seront installés afin de protéger le passage piéton.
 - est proposée la reconstitution du trottoir pour organiser un stationnement en épi, ainsi que la protection du cheminement vers le Quadrige par les pierres existantes.
 - le stationnement réservé au personnel du service municipal PHS sera protégé par des arceaux amovibles.
- Angle rues Bourgès / Delors : installation de 5 potelets validée.
- Rue de Suzon face à la rue Denfert-Rochereau : installation de 10 potelets.
- Rue de Suzon à l'angle de la rue Blot : installation de 10 potelets.
- Place 14/18 face à la pharmacie : installation d'une quinzaine de potelets en coordination avec l'implantation de 3 arceaux à vélos.
- Angle rues Frédéric Sévène / Lafontaine : pose de 3 potelets pour protéger le passage piéton et sécuriser la sortie des véhicules de l'auto-école.
- Rue Frédéric Sévène face à la rue Clément Thomas : pas de pose de potelets en raison du linéaire de trottoir trop important - proposition de fosses d'arbres pour interdire le stationnement sauvage.
- Angle rues Saint-Joseph / Robespierre : pose de 4 potelets.

5 – Validation des propositions de végétalisation du quartier :

- convention avec Bordeaux Métropole pour l'opération « trottoirs vivants » : 40 habitants ont sollicité le dispositif depuis 2019.
- jardinière angle rue Bourgès / rue des Sports : la jardinière sera refléurée avec une nouvelle plantation.
- Mur au fond de l'impasse Bergonié : proposition d'une treille avec de la vigne vierge.
- rue Paul Doumer, sur la partie publique côté droit de l'arrondi : un diagnostic phytosanitaire sera réalisé pour confirmer le diagnostic de l'arbre malade. Si

l'abattage s'avérerait nécessaire, un arbre sera replanté un peu plus à gauche pour éviter la proximité avec les lignes aériennes.

- Angle rue de Suzon / rue de Cauderès : des fosses de plantation seront possibles dans le cadre de la requalification de la route de Toulouse (projet métropolitain à long terme).
- Angle rues Jouis / Robespierre : végétalisation grâce à des plantes semi-grimpantes sur un portique.

Le service Environnement et Paysage conclut en présentant les actions de végétalisation déjà réalisées dans le secteur (rue Goblet, rue Bourgès, rue des Anciens Combattants, réaménagement du terrain « Croix de Leysotte »).

Deux demandes seront étudiées par le service :

- végétalisation place Desmoulins
- végétalisation rue Frédéric Sévène (face au Stud'otel).

6 – Études de plusieurs demandes émanant d'habitants du secteur Est :

- suivi de la demande de sécurisation du « bunker » parc Leysotte > accord du CC pour financer la clôture des jeux, et demande de financement par la ville de la démolition du bunker.
- Animations « jeux d'échecs » lors des manifestations sur la ville : proposition d'un co-financement par les 5 Conseils Communaux de l'action déposée par le Comité de quartier Cauderès. Le Conseil Communal Est donne son accord pour financer sa part.
- bornes à verre :
 - la borne enlevée place Desmoulins suite aux travaux du portail du Quadriga va être réinstallée.
 - la proposition d'emplacement rue du Bois-Gentil n'est pas retenue, car la voie en impasse interdit au véhicule de collecte tout retournement. Il est décidé un travail en groupe sur la recherche d'un site consensuel (par exemple parking Pacaris) pour doter le quartier d'une nouvelle borne suite à la suppression de l'équipement sur le parking du Leclerc.

Calendrier :

- réunion publique le jeudi 16 mai à 18h30 salle Robespierre pour présenter un projet de construction de logements collectifs au 114 rue Peydavant par le groupe Belin, sur une parcelle de 1 769 m².
- réunion publique le lundi 20 mai à 18h30 salle Robespierre pour présenter le bilan de la concertation sur le bois Sourreil.